

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS

ST-MAURICE

Téléphone 3 65 61

Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50

FRANÇAISE Demander le tarif

**Le seul quotidien de  
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ

SION

PUBLICITAS S.A., tél. 212 36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	13 ct. le mm.
Suisse et étranger	14 . . . . .
Reclames	30 . . . . .
Mortuaires	25 . . . . .
Reclames première page	majoration de 20%

## La forme et l'esprit

Le métier de législateur doit souvent être fort embarrassant. La loi devrait, en effet, donner théoriquement une solution à tous les problèmes de la vie d'un pays. Même si cette solution n'est pas indiquée par elle-même en termes exprès, elle devrait tout au moins être suggérée par les mots, même si une certaine liberté d'appréciation subsiste. En fait, on constate que cette interprétation est le plus souvent la source de controverses, quand bien même elle ne sert pas de couverture à toutes sortes d'abus.

Les juristes à l'ancienne mode pensaient pouvoir s'en tirer en créant un droit formaliste à l'excès, sous prétexte de garantir mieux la justice. Leurs descendants manifestent des tendances plus souples et plus nuancées. Le législateur — qui, sous le régime parlementaire, n'est souvent même pas juriste — se montre plus ondoyant encore. Si bien que notre arsenal législatif se voit doter de nombreuses lois cadres qui laissent à l'autorité chargée de les appliquer un pouvoir d'appréciation extrêmement étendu. Cette conception législative a certainement beaucoup de bon. Elle permet de mieux tenir compte de nombreux cas d'espèces. Elle présente par contre l'inconvénient de donner à la loi un ton flou et de permettre de lui faire dire un peu ce que l'on veut.

Les nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale sont de ce type. Depuis qu'ils sont entrés en vigueur ils ont déjà été interprétés au sens large dans bien des cas et invoqués pour des objets où le bon sens n'aurait pas voulu qu'ils le fussent. C'est actuellement une fois de plus le cas d'un arrêté fédéral relatif à l'importation de films. Il prévoit non seulement une autorisation préalable pour l'importation des films (ceci essentiellement à des fins statistiques), mais aussi un contingentement des importations de films, prétendument destinée à « garantir l'effectif et l'évolution d'une industrie indigène du film indépendante et saine économiquement ».

Ce contingentement apparaît comme mesure de protection accordée par les pouvoirs publics. Elle est basée sur l'art. 31 bis, al. 3, lettre 2) de la Constitution, lequel prévoit une telle protection pour des branches importantes de notre économie menacées dans leur existence.

Si l'on examine objectivement le cas, on ne peut que conclure à une interprétation singulièrement extensive de la Constitution. Peut-on dire que l'industrie du film est une branche importante de notre économie ? Cela paraît difficile car, si tel était le cas, bien peu de professions ne seraient pas en mesure de demander une protection analogue. D'autre part, l'existence de l'industrie du film est-elle menacée ? Pas en tant que telle (du moins la preuve n'en a-t-elle pas été rapportée). Ce dont elle est menacée, c'est de se transformer, d'évoluer, de subir éventuellement une plus forte influence étrangère (rappelons qu'il s'agit essentiellement ici de la distribution de films étrangers en Suisse). Elle continuerait d'exister, mais sa structure pourrait être passablement modifiée. Or, l'art. 31 bis n'a nullement pour but d'empêcher une évolution naturelle. On l'interprète extensivement du moment qu'on l'invoque non pas pour prévenir la disparition d'une branche menacée dans son existence, mais pour cristalliser une situation économique à un moment donné.

Vu l'importance limitée de l'industrie du

film en Suisse, le cas n'est en lui-même pas d'une importance capitale. Mais, sur un plan plus général, il représente un précédent et l'on ne peut s'empêcher de voir un danger très réel dans une interprétation si large d'un article de loi, qu'elle le met au service de forces d'inertie qui cherchent plus à consolider des situations acquises, qu'à sauvegarder l'existence d'une branche de notre économie.

M. d'A.

### Nouvelles religieuses

#### ORDINATIONS AU GRAND-SAINT-BERNARD

Mardi 15 juin, des ordinations auront lieu à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Elles seront présidées par S. Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, qui ordonnera quatre jeunes prêtres. C'est la première fois qu'une telle cérémonie se déroule à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

#### Pèlerinage de l'armée française à Lourdes

Dimanche a eu lieu le pèlerinage de l'armée française à Lourdes. Plus de 25,000 officiers et soldats y ont participé. Parmi les officiers supérieurs présents, on notait le général Blanc, chef d'état-major de l'armée de terre, le général Noiret, commandant en chef en Allemagne. S. Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, présidait ce pèlerinage en tant que Vicaire aux armées françaises.

#### L'« Osservatore Romano » e une offre communiste

L'Osservatore Romano vient de répondre en première page à un discours prononcé dimanche 7 juin par le secrétaire général du parti communiste italien, M. Palmiro Togliatti. Celui-ci invitait les catholiques à se joindre aux communistes pour travailler ensemble « à la paix et au progrès de l'humanité ».

« La proposition de M. Togliatti, déclare l'Osservatore Romano est soit une erreur, soit une astuce. Nous penchons pour la seconde hypothèse. Togliatti présente le communisme comme étant attaqué sur tous les fronts. Il le présente comme étant attaqué en raison de sa politique intérieure et extérieure, de sa défense de l'indépendance des peuples contre les intérêts étrangers et en raison de son apostolat pour la paix ».

Le journal du Vatican rappelle que des communistes ont dénoncé la religion comme étant « l'opium du peuple », et il demande pourquoi cet « opium empoisonné » a subitement changé de caractère pour les communistes italiens dans l'actuelle conjoncture politique, alors qu'il reste anathème derrière le rideau de fer.

#### L'Eglise réformée neuchâteloise admet que les enfants protestants ne soient pas baptisés

Au cours de sa récente session, le Synode de l'Eglise protestante du canton de Neuchâtel, a consacré un long débat à la question du baptême des enfants. Il y a, en effet, dans son sein un certain nombre de pasteurs qui sont en principe opposés au baptême des enfants, souhaitant que, plus tard seulement, arrivés à l'âge adulte, les membres de leur Eglise soient baptisés.

A ce propos, le Service de presse protestant de Suisse romande résume ainsi les décisions du Synode neuchâtelois :

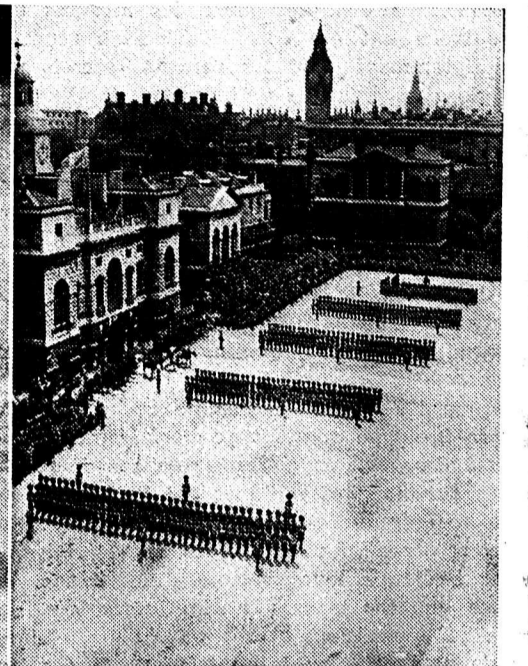
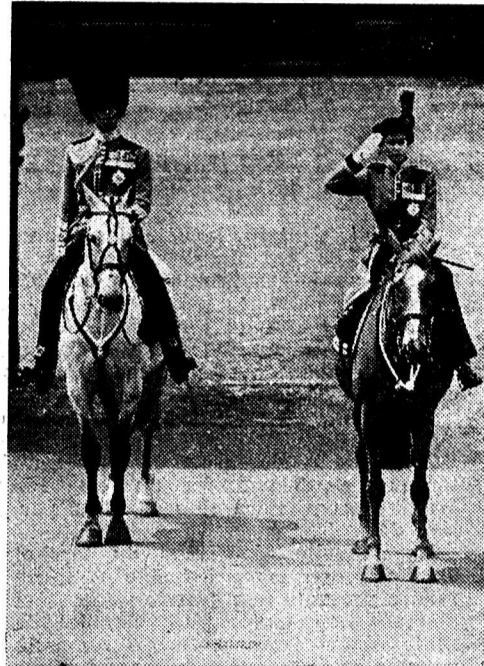
« Après une étude approfondie, le Conseil synodal a soumis au Synode quatre propositions formulées comme suit :

1. L'Eglise réformée évangélique neuchâteloise baptise les enfants des fidèles.
2. Les pasteurs qui ne peuvent en conscience baptiser les enfants ont la liberté d'exercer leur ministère dans l'Eglise neuchâteloise. Ils tiennent pour valables les baptêmes d'enfants pratiqués dans l'Eglise.
3. Les pasteurs qui ne baptisent pas les enfants ne peuvent être nommés que dans des paroisses à plus de deux pasteurs ou à des postes auxiliaires ou spécialisés.
4. Des « services de prières » pour les enfants qui ne sont pas présentés au baptême peuvent être pratiqués dans l'Eglise neuchâteloise. Ils le seront selon une liturgie spéciale.

« Ces quatre propositions, longuement débattues et combattues par nombre de membres du Synode ont finalement été adoptées par 96 voix contre 51. Par là, l'Eglise neuchâteloise entend respecter les convictions individuelles des pasteurs opposés au baptême des enfants, en même temps que la liberté des paroissiens de faire appel à un autre pasteur de leur paroisse, si celui de leur quartier ne peut baptiser les enfants ».

Cette décision du Synode de l'Eglise protestante de Neuchâtel ne manquera pas d'impressionner ceux qui croient à la valeur sacramentelle du baptême. N'est-ce pas un glissement de plus vers l'abandon de principes essentiels auxquels les chrétiens se sont rattachés depuis l'origine ?

La reine Elisabeth et le duc d'Edimbourg assistent à leur défilé d'anniversaire



La reine d'Angleterre se trouve dans l'enviable situation de fêter deux anniversaires chaque année. Le 21 avril est son « vrai » anniversaire, tandis que l'anniversaire « officiel » est fêté en juin et, cette année, il tombait le 10 juin, le jour où le duc d'Edimbourg fêta le sien. Tous les deux assistèrent au défilé de la Garde, une cérémonie qui date de 1755. A gauche, la reine, montée sur le cheval « Winston » salue le défilé ; à droite, le duc, monté sur « Alamein ». Les deux portent l'uniforme des grenadiers de la Garde. A droite, le défilé de la Garde

## L'Inde renonce au Thibet et l'Angleterre à Woomera

Tout accord conclu avec les pays communistes entraîne des risques imprévus. C'est ce que le premier ministre indien, M. Nehru, vient de constater en signant, après quatre mois de négociations, un traité concernant le Thibet avec le gouvernement de Pékin. Cet accord peut être en effet considéré comme un succès de la diplomatie chinoise et comme un échec de la politique de conciliation du gouvernement indien.

Lorsqu'au début des pourparlers les Indiens insistèrent sur leurs droits traditionnels, les représentants chinois quittèrent la salle de la conférence sans dire un mot. Ce n'est qu'après que la Nouvelle-Delhi eut manifesté sa « bonne volonté » que les délégués de Pékin revinrent s'asseoir à la table ronde pour y imposer leurs conditions.

Il fut question d'abord des échanges de marchandises entre l'Inde et le Thibet qui s'effectuent par les principaux cols, ainsi que d'un nouveau statut douanier. Une entente étant intervenue, les Chinois obtinrent un nouveau délai pour examiner encore une fois tous les problèmes dans l'ensemble.

On constate notamment en lisant le préambule de l'accord que Pékin ne s'est engagé que pour six mois. Durant cette période, les deux partenaires devront réciproquement respecter la souveraineté des deux pays, renoncer à toute immixtion dans leurs affaires intérieures et collaborer étroitement en tenant compte des intérêts communs.

Le traité, qui a déjà été ratifié à Lhassa, reconnaît à l'Inde le droit d'installer des missions commerciales à Gyantse, Phari et Yatung, tandis que les Thibétains, c'est-à-dire les Chinois, seront représentés à Kalimpong, Calcutta et à la Nouvelle-Delhi. Les deux parties ont pris en outre l'engagement de faciliter les pèlerinages vers les lieux saints du Bouddhisme en accordant des passeports et des visas pour ces localités, les Chinois pouvant toutefois refouler toute personne qui serait considérée par eux comme indésirable.

L'Inde a évidemment le plus grand intérêt à développer son commerce avec le Thibet qui, de son côté, a besoin des ports indiens pour se ravitailler sur les marchés étrangers.

Ce qui surprend dans ce traité, c'est que l'Inde s'est engagée à retirer ses troupes des cols qu'elles contrôlaient jusqu'ici et où elles seront remplacées par des unités thibétaines qui surveilleront dorénavant tout le trafic des marchandises, des douanes et touristique.

L'Inde a renoncé également à tous les bureaux de PTT dont elle disposait par le passé dans les zones frontalières, alors que les Chinois auront à leur disposition douze stations échelonnées le long des routes commerciales.

Ce traité reconnaît pour la première fois la situation créée par l'entrée des troupes commu-

nistes chinoises au Thibet en novembre 1950.

Cet accord a soulevé, comme il fallait s'y attendre, de violentes protestations dans toute l'Inde. Les milieux politiques indiens sont en effet d'avis qu'il est dangereux d'accorder aux Chinois des avantages aussi grands au moment où les communistes déploient une activité accrue non seulement dans l'Inde même, mais aussi au Népal.

Ce nouveau succès de la diplomatie chinoise est d'autant plus marqué que dans le traité, le Thibet est désigné comme « territoire chinois », ce qui signifie que le gouvernement indien a reconnu de facto la souveraineté chinoise au Thibet en sanctionnant l'occupation communiste de ce territoire.

\*\*\*

Ce n'est qu'en tenant compte de l'importance du rôle que joue Woomera en tant que centre de recherches pour les armes atomiques et téléguidées que l'on peut comprendre l'émotion soulevée en Australie par l'affaire Petrov. L'inquiétude est d'autant plus grande que l'on ignore jusqu'à quel point les Russes ont réussi à tromper la surveillance, pourtant étroite, des autorités britanniques.

L'Australie est depuis longtemps un arsenal pour la Grande-Bretagne. Déjà à l'époque de la première guerre mondiale une partie des installations d'armement avaient été transférées à Salisbury, et après la deuxième guerre mondiale, c'est dans cette localité que les Britanniques ont mis à l'essai les armes téléguidées allemandes. Les recherches dans ce domaine s'étant étendues entre temps à de nouveaux secteurs, le centre de recherche fut transféré à Woomera sur la côte méridionale de l'Australie. C'est sous le contrôle de J.-F. Evett que les Britanniques ont construit en cet endroit la plus grande piste de lancement du monde. Une chaîne de postes d'observation s'étend en ligne droite jusqu'à l'Océan Indien, de sorte qu'il est impossible de suivre la course des armes téléguidées.

Woomera ressemble actuellement à une citadelle assiégée. Partout on rencontre des pa-

## Examen d'admission

Classe secondaire

Préparatoire commerciale (13-15 ans)

### Collège Ste Marie

MARTIGNY

mardi 15 juin à 8 h. 15  
apporter le livret scolaire)





Chacun fume à sa manière-

mais tous fument

*Stella Filtra*

Et pourquoi donc Stella Filtra?

Parce que chaque cigarette fait plaisir par la richesse d'un arôme dont on découvre un peu plus la finesse à chaque nouvelle bouffée. Voilà pourquoi on ne s'en lasse jamais. Tous les fervents de la STELLA sont unanimes à reconnaître la grande régularité de sa qualité. Elle la doit au choix spécial que fait LAURENS des meilleurs tabacs Maryland et aux soins qui président à sa fabrication dans des installations ultra-modernes.

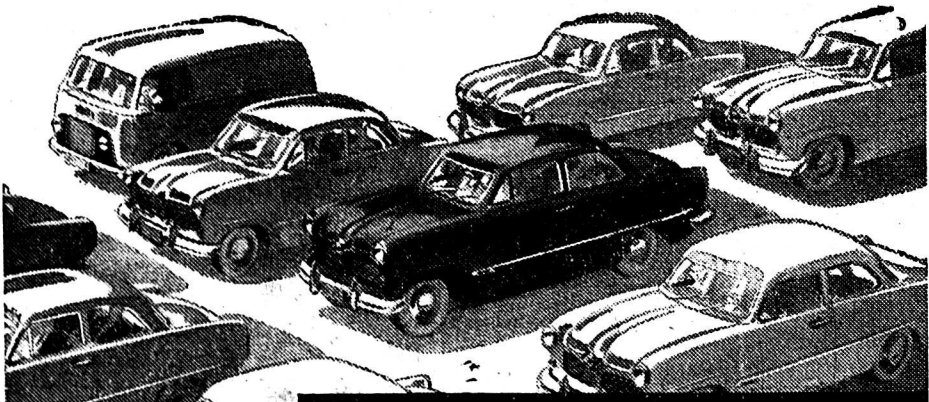


95 cts

... également en long format

*Stella Filtra* offre à chacun ce qu'il attend de sa cigarette

C'EST UNE CIGARETTE LAURENS

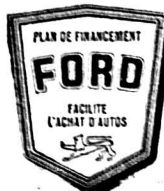
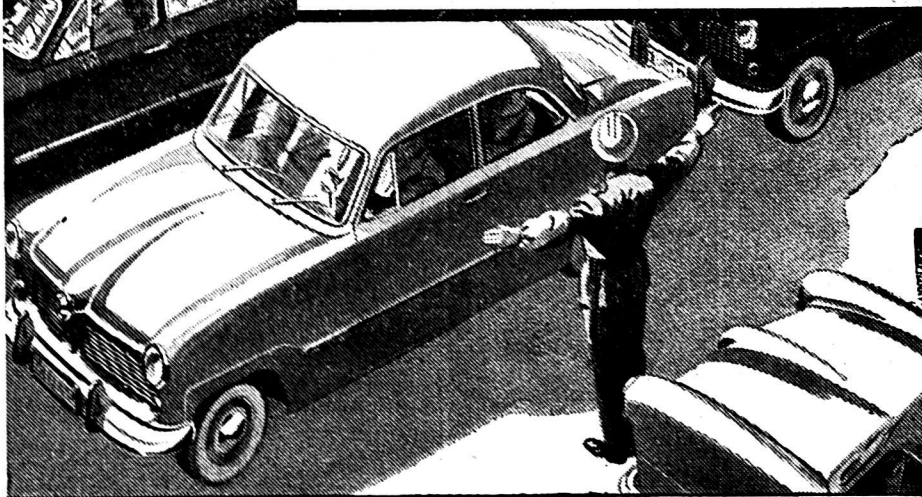


De plus en plus nombreuses les **TAUNUS** sillonnent nos routes

L'acheteur suisse, connu pour son sens aigu des valeurs, s'est nettement prononcé en faveur de la TAUNUS, ainsi qu'en témoigne l'augmentation rapide et massive du nombre de voitures de cette marque qui circulent dans notre pays. C'est la preuve incontestable que la TAUNUS répond entièrement aux strictes exigences des automobilistes suisses.

De toutes les raisons qui justifient cette préférence, voici principalement celles qui ont déterminé le choix des acheteurs de TAUNUS: le brio du moteur silencieux et à grand rendement, comptant pour 6 CV à l'impôt et développant une puissance effective de 43 CV; la boîte à vitesses synchro-mesh; le changement de vitesse au volant et enfin l'aménagement intérieur des plus confortables.

TAUNUS «Standard» frs. 6975.-, «de luxe» frs. 7500.-, «Kombi» frs. 8500.-



Exemple de l'achat d'une TAUNUS avec le plan de financement FORD: Prix d'achat ..... frs. 6975.- Acompte ..... frs. 1875.- avec 18 versements mensuels de frs. 297.- intérêt de 6% p.a. compris.

SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan

Distributeurs locaux: Brig: Franz Albrecht; Montana: Pierre Bonvin; Visp: Edmond Albrecht; Martigny: A. Métrailler; Orsières: Gratien Lovey. — Les distributeurs d'autres localités figurent dans l'annuaire téléphonique sous « FORD » Délégué: O. GEHRIGER, ZURICH

**Hernie**

« Michel » sans ressort et sans pelote grâce à son plastron fait corps avec le corps. Marque et modèle déposés. Envoi à choix. Indiquer taille et côté. R. Michel, Mercerie 3, Lausanne.

On demande **sommelière**

présentant bien pr café et aider au mén. Entrée de suite. Débutante acceptée. Tél. (027) 4 31 29.

Bons **petits fromages**

du poids de 4 kg., ¼ gras, à Fr. 2.50 le kg., sont envoyés contre remboursement et ½ port, par G. Staldegger, commerce de fromage, Pfäflikon (Schwytz).

A vendre **chalet**

ancien, meublé, 3 chambres, cuisine, jardin, eau, électricité, situé entre Vérossaz et Les Giettes, sur St-Maurice. Prix Fr. 8000.—

Mme A. Misselier, à Vérossaz.

Home d'enfants de la région de Montreux demande pour entrée immédiate ou à convenir une bonne

**cuisinière**

pour la saison ou pour emploi stable. Faire offre sous chiffre P X 35705 L., à Publicitas, Lausanne.

On demande

**apprenti**

S'adr. menuiserie Jordan & Balley à Dorénaz.

A louer à **MARTIGNY** appartement.

3 ½ pièces, avec tout confort moderne. 140 fr. par mois. Entrée automne 1954.

S'adresser Case postale 52 239, SION.

**DIVAN**

neuf, 3 pièces  
1 pl. Fr. 125.-  
2 pl. Fr. 175.-

Ameublement

**MARTIN**

Sion P. Neuve  
(027) 2 16 84

Restaurant « Cave Valaisanne », à St-Gall, cherche

**sommelière**

capable et connaissant les langues.

Faire offres à Mme E. Anderegg, Metzgergasse 20, St-Gall.

A vendre, dans station d'étrangers à l'année en Valais, un

**hôtel-pension**

en plein centre. Bon rendement, conviendrait pour couple-cuisinier-hôtelier.

MM. Micheloud & Sommer, agents d'affaires 17, Sion.

A vendre, dans la plaine du Rhône, près de Saxon,

**maison d'habitation**

3 chambres, cuisine, dépendances.

MM. Micheloud & Sommer, agents d'affaires 17, Sion.

**A vendre**

d'occasion:

1 jumelle Alpina 33 l. avec scie à os.

1 pétrin mécanique Artofex, 100 l. avec meule adaptée.

1 trancheuse Berkel S. E. 2, électrique.

Le tout en parfait état de marche.

Boucherie Pierre Donnet, Monthey.

La voix des consommateurs

12

**ENFANT**

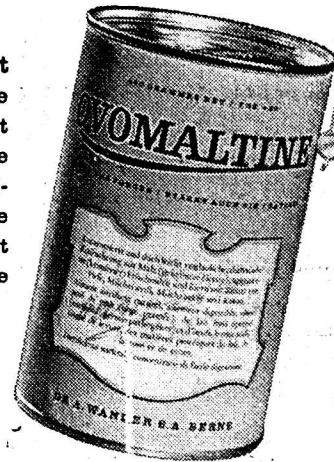


Albert S.:

« Etant enfant, j'ai souffert de rhumatismes articulaires et j'ai été longtemps en traitement. Pour aider à ma convalescence et me fortifier, on m'a donné de l'Ovomaltine. J'ai maintenant 18 ans, je vais au gymnase, et je bois toujours mon Ovomaltine. »

Aux enfants malades et convalescents, l'Ovomaltine donne de nouvelles forces et une nouvelle énergie. Sa forte teneur en substances reconstituantes naturelles et sa forme très digestible conviennent particulièrement à l'organisme affaibli.

Dr A. Wander SA Berne



Sans les flocons d'avoine

Centaure

elle ne serait

jamais devenue

si forte.

Mais il faut

qu'ce soient des

**flocons d'avoine**

**Centaure...**

Il n'y en a pas de meilleurs!



En achetant 2 grands paquets des délicieuses noix d'avoine ou de froment Centaure, prêtes à consommer, vous obtiendrez gratis 1 paquet de flocons d'avoine de 200 gr.

Chaque paquet Centaure contient un bon. Produits Centaure S.A.

**IMPRIMERIE RHODANIQUE**  
travaux en tous genres



# Baisse de prix!.... AJAX ne coûte plus que 75 cts.



**AJAX: nettoyage deux fois plus rapide et moitié moins fatigant grâce à la "mousse magique"**



**Pouvoir nettoyant sensationnel!**

Eviers, baignoires, lavabos, carreaux, dallages, parois en faïence ou en porcelaine.... marmites, casseroles, grils et autres ustensiles très gras sont nettoyés en un clin d'œil et redeviennent éclatants de propreté.

seulement **75 cts.**

Colgate-Palmolive S.A. Zurich



## FETE - DIEU

Le COMPLET chic  
La belle CHEMISE de ville  
La CRAVATE assortie

s'achètent **OU ?**  
**AUX GALERIES SEDUNOISES**  
Maison spécialisée  
pour MESSIEURS - JUNIORS  
GARÇONS

**RODUIT et Cie**  
Av. Gare SION



la belle confection  
Avenue de la Gare

## FROMAGE

1/2 gras, 5 et 10 kg., Fr. 4.20 le kg., mi-gras du pays, pièces de 6 kg., Fr. 4.— le kg. Tilsit mi-gras, Fr. 3.80 le kg. par pièce. Gruyère, mi-gras, 5 et 10 kg., Fr. 3.60 le kg. Bon fromage, extra, 1/2 gras, Fr. 3.— le kg. Fromage maigre, salé fort, Fr. 2.20 le kg.

ESSEIVA, SION, Rue de Savièse, tél. 2.29.03.

## Plus que quelques jours

# HOSPES

## BERNE 1954

FERMETURE IRREVOCABLE :  
LUNDI 21 JUIN

Profitez des derniers jours pour visiter cette inoubliable exposition de la gastronomie et du tourisme.

Les billets des chemins de fer simple course sont valables pour le retour après avoir été timbrés à l'exposition.

LOTERIE : 1er prix une OPEL Capitaine.

## Musée des Beaux-Arts de Berne

# Honoré Fragonard

(1732 - 1806)

du 13 juin au 29 août

Ouvert tous les jours, aussi le lundi, sans interruption, de 9-17 heures. Le mardi de 20-22 heures

Entrée Fr. 2.—

# B404

pour poudrages  
détruit les vers de la vigne par un traitement rapide et peu coûteux

**Brändli & Cie. SA., Berne**

## BANQUE DE BRIGUE S.A. BRIGUE

Compte de chèques postaux Il c 253

Nous acceptons des dépôts en : compte courants sur carnets d'épargne, avec privilège légal, sur bons de dépôt à 3 et 5 ans

Prêts hypothécaires et avances en comptes courants aux meilleures conditions



**CHIRAT**  
MOUTARDE MIRIBIS FORTE

## Vous recevrez gratuitement

contre 20 bouchons des tubes de moutarde Chirat soit un service à salade, soit un couteau-scie.

**MOUTARDE CHIRAT**

Envoyez les bouchons à L. Chirat s.a. Carouge/Geneve

## Le printemps de vos cheveux

Paraissez jeune

en recolorant vos cheveux blancs qui ternissent l'éclat de vos yeux, brouillent votre teint. Faites comme nos clients qui nous écrivent, entre autres, spontanément ce qui suit : « Je suis contente. Mes cheveux ont de nouveau leur couleur naturelle. Les gris ont complètement disparu et la chevelure est en très bon état. » Mme S., Zurich.

A vous aussi, il vous suffira de vous peigner avec le fameux peigne NIGRIS à réservoir garni de l'huile végétale balsamique du docteur Nigris, pour que vous obteniez en quelques jours la recoloration naturelle de vos cheveux blancs. Innocuité absolue. — DEMANDEZ à Mme Marie Morel, concessionnaire depuis 1935, avenue Dapples 12, Lausanne, l'intéressante brochure No 42 sur « La nouvelle méthode scientifique du Dr Nigris pour rajeunir les cheveux » qui vous sera envoyée gratuitement et discrètement.

Monsieur, pour calmer le feu du soir, employez la **CREME ARPEL**, d'une conception toute nouvelle.

La boîte Fr. 2.50 dans toutes les pharmacies

# Nitrosan

combat les vers de la vigne sans nuire aux insectes utiles qui détruisent l'araignée rouge

**Brändli & Cie. SA., Berne**

FAITES LIBRE LE « NOUVELLISTE »

## RADIO PROGRAMME

Lundi 14 juin

**SOTTENS.** — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Petite aubade. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. 11 h. Musique pour passer le temps. 11 h. 45 Vies intimes, vies romanesques. 11 h. 55 Consuelo Rubio, contralto. 12 h. 15 Mélodies d'Emile Jaques-Dalcroze. 12 h. 25 Sélection d'opérettes. 12 h. 44 Signal horaire. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Deux célèbres tangos. 13 h. De tout et de rien. 13 h. 10 Le catalogue des nouveautés. 13 h. 20 Oeuvres de Liszt. 13 h. 40 Concerto. 16 h. 29 Signal horaire. 16 h. 30 Sonates ancienne et moderne. 17 h. La rencontre des isolés. 17 h. 25 Musique de divertissement.

18 h. Causerie. 18 h. 15 Galerie genevoise. 18 h. 40 A la veille des championnats du monde de football. 18 h. 55 Micro-partout. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Avant la votation fédérale du 20 juin. 19 h. 40 Au fil de l'aiguille... 20 h. 15 Un million de témoins. 21 h. 15 Le billet de loterie. 22 h. 10 Les chansons de la dame en vert. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 En route pour un aéro-drome de rêve. 23 h. 05 Chansons d'hier et de toujours.

**BEROMUNSTER.** — 17 h. Flûte et clavecin. 17 h. 30 Mères et petits d'animaux. 18 h. Chants. 18 h. 20 Le Radio-Orchestre. 19 h. Toi et les autres. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 20 h. Vos disques préférés. 20 h. 30 Notre boîte aux lettres. 20 h. 45 Vos disques préférés. 21 h. Feuilleton radiophonique. 21 h. 30 La Fête des musiciens suisses 1954. 21 h. 50 Quatuor à cordes. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 30 Pour le 50e anniversaire de G. Pettrassi.

# UN CAMPARI

